

Décision n°2026-01-adhesion

Décision portant adhésion à l'association JURISUP pour l'année 2026

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le principe fondamental reconnu par les lois de la République relatif à la Liberté d'association,

Vu l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'Homme,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901, relative au contrat d'association,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la loi relative au contrat d'association,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 portant délégation de pouvoir au Président,

Considérant la volonté d'Aix Marseille Université de renouveler son adhésion à l'association JURISUP pour l'année 2026,

Considérant que l'association JURISUP est le réseau professionnel des responsables des affaires juridiques de l'enseignement supérieur et de la recherche constitue un réseau national regroupant 110 établissements publics en France métropolitaine, outre-mer et ainsi qu'à l'étranger

Considérant qu'un tel réseau est de nature à promouvoir et enrichir les liens entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au travers de formations, de l'organisation de journées nationales réunissant les experts institutionnels, professionnels et juridictionnels pour aborder les sujets d'actualités inhérents à l'enseignement supérieur et à la recherche

DÉCIDE

Article 1:

Aix-Marseille Université adhère à l'association JURISUP pour l'année 2026.

Article 2:

Cette adhésion entraîne le paiement d'une cotisation annuelle d'un montant de 800 €.

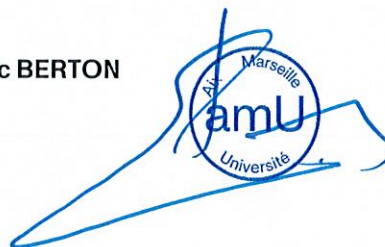
Article 3 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 20 janvier 2026

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le :

28 JAN. 2026

Transmise au Recteur de la région académique le :

28 JAN. 2026